

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'Aviation civile

Paris, le 28 mars 2012

Relevé de conclusion de la réunion de conciliation avec le SNNA-FO

Le SNNA-FO a déposé le 21 mars un préavis de grève concernant les personnels de la DSNA et couvrant la période du lundi 2 avril 2012 à la prise de service du matin au mercredi 4 avril matin en fin de service de nuit.

Par ce préavis, le SNNA-FO a souhaité l'ouverture d'un espace de dialogue afin d'aborder le dossier de réorganisation des « basses couches » dans sa globalité.

La réunion de conciliation s'est tenue le mercredi 28 mars 2012 à 10h00. En conclusion des débats :

L'administration a annoncé la mise en place d'un groupe national « stratégie basses couches » qui rendra compte au CT DSNA dont le mandat est de :

- établir un état des lieux de la situation issue des transferts d'approche déjà réalisés sur les aspects opérationnels, techniques et ressources humaines ;
- superviser et coordonner les travaux des groupes d'étude locaux ;
- concerter nationalement les travaux sur les 4 piliers de la stratégie « basses couches » : consolidation progressive des services d'approche, optimisation du service tour, modernisation des systèmes tour et approche et gestion des ressources humaines et du management.

Ce groupe procédera en particulier à l'analyse de la maquette DO.

L'administration a également annoncé la tenue au cours du mois d'avril d'une réunion avec les organisations syndicales visant à définir le mandat d'un groupe de travail appelé à définir le dispositif social permettant à la fois d'accompagner le changement et d'apporter des garanties sociales permettant la mise en œuvre de cette stratégie. Ce mandat couvrira toutes les catégories de personnels concernées par les évolutions d'organisation. Les conclusions de ce groupe de travail pourront être formalisées dans le cadre d'un accord social, sous réserve d'un mandat de négociation qui pourrait être confié par le Gouvernement.

Considérant ces engagements, le SNNA-FO a décidé de lever son préavis de grève.

Pour la DGAC,



Maurice GEORGES

Directeur des services de la Navigation aérienne

Pour FO,



P. GLEIBER